



**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2021 À 18H30
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 30 septembre 2021)**

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 15

Absents représentés : 1

Absents excusés : 1

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 4 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le quatre du mois d'octobre, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 30 septembre 2021, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Froustey Pierre.

Présents :

Mesdames Casteras Line, De Artèche Sylvie, Dedouit Marie-Jeanne, Gayon Marie-Antoinette, Jaurry Chamalbide Christine, Labeyrie Isabelle et Libier Marie-Thérèse,
Messieurs Arbeille Henri, Boireau Philippe, Benoît Darets, Dalmay Yohann, Dumas Jean-Louis, Froustey Pierre, Laffitte Pierre et José Prosper.

Absents représentés :

Monsieur Trézières Yves a donné pouvoir à Monsieur Arbeille Henri.

Absents excusés :

Monsieur Daulouède Jean-Claude.

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS

Rapporteur : Monsieur Pierre Laffitte

Madame Sylvie Couderc, représentante de l'association Anima'Vie40 au conseil d'administration du CIAS, a présenté sa démission par courrier du 4 mars 2021.

La vacance du siège a été publiée à compter du 23 mars 2021, dans le respect du délai imparti, en application des dispositions de l'article R. 123-11 du code de l'action sociale et des familles.

Suite à la réception de candidatures, Monsieur le Président a désigné, par arrêté en date du 30 avril 2021, Madame Marie Jeanne Dedouit, en qualité de représentante de l'association Alliage.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VO le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-11 et suivants ;

VO la délibération du conseil communautaire en date du 25 juin 2007, portant création, au 1^{er} septembre 2007, d'un Centre intercommunal d'action sociale chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans le ressort de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud ;



VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud en date du 16 juillet 2020 fixant la composition du conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale, outre le président de MACS, président de droit, comme suit :

- 8 membres élus en son sein par le conseil communautaire ;
- 8 membres nommés par le président parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social ;

VU la délibération du conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud en date du 16 juillet 2020 portant élection des neuf représentants de MACS au sein du conseil d'administration du CIAS ;

VU la délibération du conseil d'administration en date du 30 juillet 2020 portant installation du conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de MACS ;

VU la démission de Madame Sylvie Couderc, membre nommé du conseil d'administration du CIAS, en date du 4 mars 2021 ;

VU la publication de la vacance du siège d'administrateur parmi les membres nommés effectuée par voie d'affichage au siège du CIAS à compter du 23 mars 2021 ;

VU l'arrêté du président en date du 30 avril 2021 portant désignation de Madame Marie Jeanne Dedouit, représentante de la société civile, en remplacement de Madame Sylvie Couderc pour siéger au sein du conseil d'administration du CIAS de MACS ;

décide, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- de prendre acte de l'installation de Madame Marie Jeanne Dedouit et de la modification consécutive de la composition du conseil d'administration du CIAS de MACS, telle que transcrite dans le tableau annexé à la présente,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 4 octobre 2021

Pour le président,
Par délégation

Le vice-président
Pierre Laffitte





CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS

DÉPARTEMENT
LANDES

TABLEAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Conseil d'administration du 4 octobre 2021

CANTON : ST VINCENT DE TYROSSE

FONCTION	N° D'ORDRE	NOM	PRÉNOM	Date de naissance	
Président	1	FROUSTEY	Pierre	20/12/1957	Président de MACS et du CIAS
Représentants du conseil communautaire élus en séance du 16 juillet 2020	2	LAFFITTE	Pierre	05/05/1953	Conseiller communautaire
	3	ARBEILLE	Henri	02/02/1958	Conseiller communautaire
	4	DE ARTECHE	Sylvie	02/04/1954	Conseillère communautaire
	5	DAULOUEDE	Jean-Claude	26/04/1949	Conseiller communautaire
	6	LIBIER	Maité	19/09/1957	Conseillère communautaire
	7	DARETS	Benoît	04/07/1971	Conseiller communautaire
	8	LABEYRIE	Isabelle	17/05/1973	Conseillère communautaire
Représentants de la société civile désignés par arrêté du président en date du 17 juillet 2020	9	TREZIERES	Yves	14/01/1960	Conseiller communautaire
	10	JAURY-CHAMALBIDE	Christine	27/11/1971	Représentante de l'UDAF
	11	DALMAY	Yohann	17/12/1986	Représentant de l'association GEM à l'assaut
	12	DEDOUIT	Marie Jeanne	12/02/1956	Représentante de l'association Alliège
	13	DUMAS	Jean-Louis	10/12/1949	Représentant de la Ligue des Droits de l'Homme
	14	CASTERAS	Line	26/06/1949	Représentante du Secours populaire
	15	PROSPER	José	06/11/1954	Représentant de la Banque Alimentaire
16	GAYON	Marie-Antoinette	23/06/1957	Représentante du Secours Catholique	
17	BOIREAU	Philippe	13/08/1953	Représentant de l'association Voisinage	

CERTIFIÉ EXACT, par le Vice-Président soussigné, le 4 octobre 2021

Le Vice-Président

Pierre Laffitte

